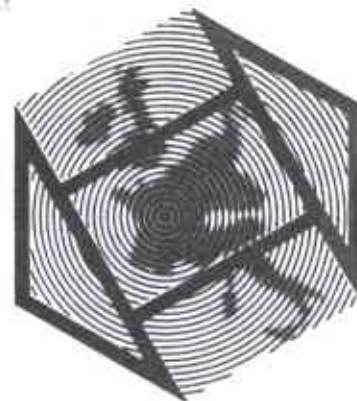


AQUAP



APPAREILS A PRESSION DE GAZ
OU DE VAPEUR EN ACIER

PROCES VERBAL DE QUALIFICATION D'UN MODE OPERATOIRE DE SOUDAGE

Suivant cahier des charges AQUAP

N° : 00871 BCE
WPAR 1 IRSA

Délivré au constructeur ou réparateur : INOXIDABLES DE RABADE S.A

à la suite d'un assemblage d'essai exécuté dans son usine (1)
sur son chantier (1)

de : INOXIDABLES RABADE S.A le : 17 Février 2000
LUGO

en présence de M. : JOSE ANTONIO BOA

appartenant à l'organisme agréé : BUREAU VERITAS

lequel certifie que le mode opératoire de soudage présenté suivant description en annexe établie par le constructeur a donné des résultats conformes aux exigences du cahier des charges AQUAP RELATIF A
LA QMOS POUR LA FABRICATION DE TUBES EN ACIER INOX. du : 24-10-79

relatif à la qualification d'un mode opératoire de soudage pour application de l'article 16 de l'arrêté du 24 mars 1978.

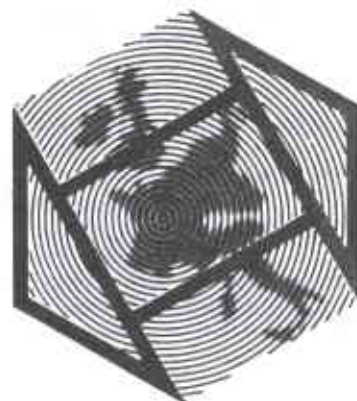
Procès verbal établi le : 23 - Juin - 2000

Nom et signature du représentant et cachet de l'organisme agréé



JOSE ANTONIO SALOMINA

AQUAP



APPAREILS A PRESSION DE GAZ
OU DE VAPEUR EN ACIER

PROCES VERBAL DE QUALIFICATION D'UN MODE OPERATOIRE DE SOUDAGE

Suivant cahier des charges AQUAP

N° : 0088/BCE
WPAR 6 IRSA

Délivré au constructeur ou réparateur : INOXIDABLES DE RABADE S.A

à la suite d'un assemblage d'essai exécuté dans son usine (1)

~~sur son chantier (1)~~

de : INOXIDABLES RABADE le : 17 Février 2000
LUGO

en présence de M. : JOSE ANTONIO BOA

appartenant à l'organisme agréé : BUREAU VERITAS

lequel certifie que le mode opératoire de soudage présenté suivant description en annexe établie par le constructeur a donné des résultats conformes aux exigences du cahier des charges AQUAP RELATIF A

LA QMOS POUR LA FABRICATION DE TUBES du : 24-10-79
EN ACIER INOXYDABLE

relatif à la qualification d'un mode opératoire de soudage pour application de l'article 16 de l'arrêté du 24 mars 1978.

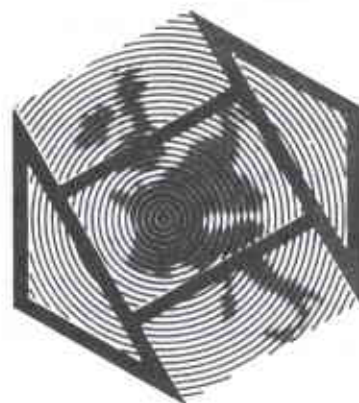
Procès verbal établi le : 23- JUIN - 2000

Nom et signature du représentant et cachet de l'organisme agréé



JOSE ANTONIO SALDAÑA

AQUAP



APPAREILS A PRESSION DE GAZ
OU DE VAPEUR EN ACIER

PROCES VERBAL DE QUALIFICATION D'UN MODE OPERATOIRE DE SOUDAGE

Suivant cahier des charges AQUAP

N° : 0089/BCE
WPAR-5 IRSA

Délivré au constructeur ou réparateur : INOXIDABLES DE RABADE S.A.

à la suite d'un assemblage d'essai exécuté dans son usine (1)

~~sur son chantier (1)~~

de : INOXIDABLES RABADE S.A. le : 17. Février 2000
LUGO

en présence de M. : JOSE ANTONIO BOA

appartenant à l'organisme agréé : BUREAU VERITAS

lequel certifie que le mode opératoire de soudage présenté suivant description en annexe établie par le constructeur a donné des résultats conformes aux exigences du cahier des charges AQUAP RELATIF A
LA QMOS POUR LA FABRICATION DE TUBES EN A-INOX : 24-10-79

relatif à la qualification d'un mode opératoire de soudage pour application de l'article 16 de l'arrêté du 24 mars 1978.

Procès verbal établi le : 23 - Mars - 2000

Nom et signature du représentant et cachet de l'organisme agréé

JOSE ANTONIO BOA



AQUAP



APPAREILS A PRESSION DE GAZ
OU DE VAPEUR EN ACIER

PROCES VERBAL DE QUALIFICATION D'UN MODE OPERATOIRE DE SOUDAGE

Suivant cahier des charges AQUAP

N° : 0090/BCE
WPAR-7 IRSA

Délivré au constructeur ou réparateur : INOXIDABLES DE RABADE S.A

à la suite d'un assemblage d'essai exécuté dans son usine (1)

~~sur son chantier (1)~~

de : INOXIDABLES RABADE-LUGO le : 17 février 2000

en présence de M. : JOSE ANTONIO BOA

appartenant à l'organisme agréé : BUREAU VERITAS

lequel certifie que le mode opératoire de soudage présenté suivant description en annexe établie par le constructeur a donné des résultats conformes aux exigences du cahier des charges AQUAP RELATIF A

LA QMO POUR LA FABRICATION DE TUBES EN A. INOX. du : 24.10.79

relatif à la qualification d'un mode opératoire de soudage pour application de l'article 16 de l'arrêté du 24 mars 1978.

Procès verbal établi le : 24-Mars-2000

Nom et signature du représentant et cachet de l'organisme agréé

JOSE ANTONIO SACO
B.U.



AQUAP



APPAREILS A PRESSION DE GAZ
OU DE VAPEUR EN ACIER

PROCES VERBAL DE QUALIFICATION D'UN MODE OPERATOIRE DE SOUDAGE

Suivant cahier des charges AQUAP

N° : 0091/BCE
VIPAR-4 IRSA

Délivré au constructeur ou réparateur : INOXIDABLES ABADE S.A

à la suite d'un assemblage d'essai exécuté dans son usine (1)

~~sur son chantier (1)~~

de : INOXIDABLES ABADE LUGO le : 17 février 2000

en présence de M. : ANTONIO BOA

appartenant à l'organisme agréé : BUREAU VERITAS

lequel certifie que le mode opératoire de soudage présenté suivant description en annexe établie par le constructeur a donné des résultats conformes aux exigences du cahier des charges AQUAP RELATIF A
LA QMOS POUR LA FABRICATION TUBES EN A-100X du : 24.10.79

relatif à la qualification d'un mode opératoire de soudage pour application de l'article 16 de l'arrêté du 24 mars 1978.

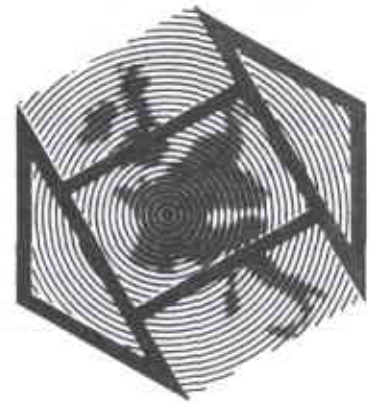
Procès verbal établi le : 24. Mars. 2000

Nom et signature du représentant et cachet de l'organisme agréé

JOSE ANTONIO SALOANA



AQUAP



APPAREILS A PRESSION DE GAZ
OU DE VAPEUR EN ACIER

PROCES VERBAL DE QUALIFICATION D'UN MODE OPERATOIRE DE SOUDAGE

Suivant cahier des charges AQUAP

N° : 0092/BCE
XIPAR-8 IRSA

Délivré au constructeur ou réparateur : INOXIDABLES DE LABADE S.A

à la suite d'un assemblage d'essai exécuté dans son usine (1)
~~sur son chantier (+)~~

de : INOXIDABLE LABADE-LUGO le : 17 Février 2000

en présence de M. : JOSE ANTONIO BOA

appartenant à l'organisme agréé : BUREAU VERITAS

lequel certifie que le mode opératoire de soudage présenté suivant description en annexe établie par le constructeur a donné des résultats conformes aux exigences du cahier des charges AQUAP RELATIF A LA
QMOS POUR LA FABRICATION TUBES ACIER INOXID. du : 24.10.79

relatif à la qualification d'un mode opératoire de soudage pour application de l'article 16 de l'arrêté du 24 mars 1978.

Procès verbal établi le : 24 de Mars . 2000

Nom et signature du représentant et cachet de l'organisme agréé



JOSE ANTONIO SALDAÑA